

## PLF 2023 : la revalorisation des enseignants et les AESH au cœur des débats de la commission éducation

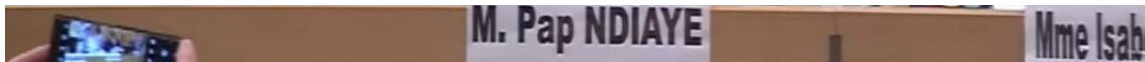
*Erwin Canard*

11-14 minutes

---

Le PLF 2023 va permettre de "mettre en musique" les priorités du ministère de l'Éducation nationale, affirme Pap Ndiaye, lors de l'examen du budget par la commission éducation de l'Assemblée nationale le 19 octobre 2022. Ces priorités sont la revalorisation des enseignants, la "réussite de tous les élèves", l'école inclusive, la "lutte contre les inégalités" et les "projets éducatifs innovants". Le 20 octobre, la commission éducation a examiné les crédits de cette mission et émis un avis favorable à ce budget. Des amendements pour financer davantage des frais de déplacement ont été adoptés.





Pap Ndiaye, à la commission éducation de l'Assemblée nationale, le 19 octobre 2022. Droits réservés - DR

Au moment même où le gouvernement engageait sa responsabilité, via l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, en séance publique au palais Bourbon pour la partie "recettes" du PLF 2023, Pap Ndiaye était, de son côté, auditionné sur la partie "dépenses" de la mission Enseignement scolaire, à la commission éducation de l'Assemblée nationale. Cette partie du PLF n'est pas concernée par l'article 49.3 engagé le 19 octobre 2022.

Le ministre de l'Éducation nationale a rappelé les principales dispositions du budget prévu en 2023 ([lire sur AEF info](#)). Celui-ci correspond ainsi à un "investissement massif et à une augmentation inédite de 3,6 Md€" et "permet de mettre en musique les priorités" du ministère, affirme Pap Ndiaye. Des priorités qui sont au nombre de cinq.

"Casser le faux plat des salaires" (Pap Ndiaye)

La première citée par le ministre est la revalorisation des enseignants. Une "revalorisation est indispensable à toute refondation de l'école", afin de "reconnaître l'engagement des enseignants", explique Pap Ndiaye. Il s'agit également d'affirmer le "soutien aux agents" et de "combattre les difficultés de recrutement".

Le ministre indique que 1,135 Md€ sont prévus pour 2023 - sur 4 mois puisque les mesures n'entreront en vigueur qu'en septembre prochain - pour revaloriser les personnels. D'abord via une "partie inconditionnelle", à hauteur de 635 M€ en 2023 et 1,9 Md€ en année pleine. Cette partie sera "concentrée sur les 20 premières années de la carrière pour casser le faux plat

qui caractérise le plafond de salaire sur cette période", et atteindre une "augmentation totale moyenne de 10 %, pour ne plus avoir d'enseignants payés moins de 2 000 € nets par mois". Concernant les personnels en fin de carrière, le ministère misera sur "l'amélioration de l'accès aux grades finaux".

En outre, le budget prévoit 74 M€ pour l'extension de la prime REP/REP+ à d'autres personnels et 66 M€ pour revaloriser d'autres personnels (du secteur médico-social, CPC, personnels administratifs...).

Pap Ndiaye liste des missions qui pourront faire partie du pacte

Pap Ndiaye rappelle aussi que 300 M€ sont destinés, en 2023, à financer la revalorisation conditionnée à "l'exercice de nouvelles missions, qui sont parfois déjà réalisées sans être pleinement valorisées". Et le ministre de lister "la formation hors temps d'enseignement, la mise en œuvre de projets pédagogiques, le suivi individualisé des élèves, l'aide à l'orientation, le remplacement de courte durée".

En revanche, le ministre a indiqué, contrairement à ce qu'il avait affirmé le 16 octobre ([lire sur AEF info](#)), qu'il "ne s'agit pas de demander aux enseignants de surveiller les cours de récréation".

Le ministre veut rassurer sur la réforme du lycée pro

La deuxième priorité est la "réussite de tous les élèves", grâce à "la poursuite de l'amélioration du taux d'encadrement dans le 1er degré et sa stabilisation dans le 2nd", malgré les 2 000 suppressions de postes enseignants prévus au PLF. Pap Ndiaye cite également les réformes du collège et de la voie professionnelle.

Concernant cette dernière, et répondant à des questions de

députés craignant la diminution des enseignements généraux, Pap Ndiaye assure que "nous trouverons une voie qui permette en même temps l'acquisition de connaissances générales et l'amélioration de l'insertion des élèves dans le marché du travail". 'L'augmentation du temps de stages ne doit pas se faire au détriment des savoirs fondamentaux", affirme-t-il.

Le 18 octobre, une grève a rassemblé entre 23 et 62 % des PLP, contre la réforme envisagée. La concertation démarre ce vendredi au ministère de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels et une nouvelle mobilisation est prévue le 17 novembre.

**AESH : réflexion en cours avec les collectivités**

La troisième priorité est l'école inclusive, via notamment "l'amélioration de la situation des AESH". "L'objectif est de proposer à tous les AESH qui le souhaitent un contrat de 35 heures, ce qui représentera un gain substantiel de revenus". Une telle mesure "suppose un chantier d'ensemble sur le rôle des AESH et leurs missions", poursuit le ministre.

En effet, "le ministère de l'Éducation ne peut pas directement rémunérer le temps périscolaire", rappelle-t-il. Dès lors, "nous travaillons à une seule fiche de paie qui rémunérerait les AESH à la fois sur les temps scolaires et périscolaires, avec les collectivités qui rembourseraient le ministère pour le temps périscolaire", indique-t-il. Mais il s'agit d'un "travail complexe d'un point de vue juridique et administratif".

Plus largement, Pap Ndiaye, qui reconnaît "des difficultés de recrutement dues en partie aux notifications à la dernière minute des MDPH et à l'embolie du système de prise en charge des enfants à besoins particuliers", veut "avoir une réflexion sur le recrutement des AESH", "améliorer leurs conditions de travail,

leur formation".

600 structures lancées dans des projets éducatifs innovants

La "lutte contre les inégalités" est la quatrième priorité du ministre, qui cite, à ce sujet, la "hausse des bourses", l'encouragement du ministère aux EPL à améliorer l'utilisation des fonds sociaux, "l'amplification des petits-déjeuners gratuits", l'extension des CLA et des TER, la poursuite de la politique visant à ne fermer aucune école sans l'accord du maire, ou encore la création de nouvelles sections internationales en éducation prioritaire.

Enfin, la cinquième priorité correspond aux débats locaux et à "la possibilité pour les équipes éducatives de mener des projets éducatifs innovants répondant aux besoins des élèves". Un fonds de 500 M€ sur 5 ans est prévu, dont 150 M€ en 2023.

Selon Pap Ndiaye, plus de 600 établissements se sont lancés dans ces projets et "on va tutoyer les 1 000 vers le 22 octobre", assure-t-il.

Une "nouvelle stratégie" pour l'enseignement de l'allemand

Pap Ndiaye a ensuite répondu aux questions des députés.

Parmi les éléments à retenir :

- 200 collèges expérimentent cette année les **2 heures de sport** hebdomadaires supplémentaires,
- alors que des députés LR et RN défendent le **port de l'uniforme** par les élèves, Pap Ndiaye rappelle que "rien n'interdit les établissements de le mettre en place". Le ministre se dit aussi "disposé à ce qu'un groupe de travail se penche sur le sujet mais il faut avancer avec des éléments tangibles", citant notamment une "étude qui conclut qu'il n'y a aucun effet sur le niveau scolaire",

- "il est clair qu'on ne peut pas exclure le privé sous-contrat à l'amélioration de la **mixité scolaire**", assure le ministre, qui indique travailler à cette question,
- concernant l'**enseignement de l'allemand**, le ministre "prépare une nouvelle stratégie avec l'Allemagne, notamment pour améliorer l'attractivité du métier de professeur d'allemand, les échanges et les classes bilingues".

### DEs AMENDEMENTS adoptés pour financer les frais de déplacement

Le lendemain de cette audition, le 20 octobre, les députés de la commission éducation ont examiné, pour avis, les crédits de la mission Enseignement scolaire, pour lesquels elle a émis un avis favorable.

Les élus de la Nupes ont été les auteurs de la majorité des amendements déposés. Ceux-ci ont notamment porté des dispositions visant à la gratuité de l'école, à l'image de leur proposition de loi ([lire sur AEF info](#)). Ils ont aussi soutenu des amendements afin de revaloriser davantage les enseignants et à procéder à des recrutements d'enseignants supplémentaires, à l'instar là encore d'une autre de leurs propositions de loi ([lire sur AEF info](#)).

En outre, de nombreux amendements, de différents bords, portaient sur la situation des AESH, notamment pour augmenter leur temps de travail et leur salaire, pour créer un corps spécifique de fonctionnaire ou encore améliorer leur formation.

Si tous ces amendements ont été rejetés, d'autres ont été adoptés, malgré l'avis défavorable des rapporteurs Renaissance de la commission, Philippe Fait (Pas-de-Calais) et Christophe Marion (Loir-et-Cher) :

- **Frais de déplacement des enseignants stagiaires.** Un [amendement](#) d'Alexandre Portier (LR, Rhône) "complète la prime mobilités allouée aux enseignants stagiaires de l'enseignement scolaire public du premier et du second degré en vue de couvrir la totalité de leurs frais de déplacement".
- **Frais de déplacement des AESH.** Un autre [amendement](#) d'Alexandre Portier "vise à assurer la prise en charge de tous les déplacements des AESH et à augmenter leurs indemnités kilométriques".
- **Formation des AESH.** Un [amendement](#) de Béatrice Descamps (L...IOT, Nord) attribue 5 M€ pour améliorer la formation des AESH.

Le budget de la mission Enseignement scolaire sera débattu en séance publique à l'Assemblée nationale le 28 octobre.

### **Les avis des groupes politiques**

**Majorité présidentielle.** Graziella Melchior (Renaissance) salue la "hausse historique" du budget, de même qu'Agnès Carel (Horizons et apparentés) et Géraldine Bannier (Modem). Cette dernière pointe toutefois "le flou sur la partie conditionnelle de la revalorisation, ce qui entraîne une inquiétude pour les enseignants".

**Nupes.** Jérôme Legavre (LFI) critique les suppressions de postes, une "situation inacceptable en raison du manque d'enseignants actuel dû aux récentes politiques". Il critique aussi une "revalorisation insuffisante" et la "réforme de la voie professionnelle qui favorise l'apprentissage et veut fournir une main-d'œuvre gratuite aux entreprises". Le député demande "d'urgence de changer de cap".

Francesca Pasquini (Écologistes) juge que le budget n'est pas

"à la hauteur" et pointe des "mesures élitistes (internats d'excellence, compétition entre établissements...)".

Soumya Bourouaha (GDR) critique les suppressions des postes "alors qu'il manque des enseignants" et s'oppose à la réforme de la voie professionnelle.

Fatiha Keloua Hachi (Socialistes et apparentés) reconnaît "quelques avancées" mais regrette "beaucoup de manques" : "La revalorisation ne concerne que 40 % des enseignants et nous nous opposons à la doctrine du 'travailler plus pour gagner plus'". En outre, la députée "exige l'alignement des primes REP des AED et AESH" sur celle des autres personnels et demande un "plan pour la médecine scolaire avec des recrutements massifs"

**RN.** Roger Chudeau critique "la faible revalorisation qui ne suit pas l'inflation", ainsi que les suppressions de postes dans le 1er degré. Il craint aussi que "le pacte divise le monde enseignant".

**LR.** Alexandre Portier "se félicite de la revalorisation prévue mais regrette qu'elle n'arrive qu'en septembre". Il critique les conditions de travail des AESH et demande de renforcer la place des mathématiques et l'autonomie des établissements.

**LIOT.** Béatrice Descamps "se réjouit de la hausse des crédits de la mission" mais alerte sur "le manque d'enseignants et craint la perspective d'enseignants remplacés par des cours en ligne". Elle estime aussi insuffisante la revalorisation prévue.